

COMMUNE DE MONTLHERY

TAXE DE SÉJOUR

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION ANNUELLE DE LA TAXE DE SÉJOUR PAR HÉBERGEMENT NON CLASSÉ
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2021**

Délibération n°19-17.06.007 approuvée par le Conseil Municipal du 17/06/2019

IDENTIFICATION DE L'HÉBERGEMENT NON CLASSÉ	IDENTIFICATION DE L'HÉBERGEUR	Nom, prénom et Raison sociale :
	Nom :	
	Numéro d'enregistrement de l'hébergement le cas échéant :	
	Adresse :	
	Capacité d'accueil en nb de personnes :	
	Période d'ouverture ou de mise en location :	

A - COLLECTE PAR HÉBERGEUR										Taxe de séjour communale	Taxe de séjour Départementale	Taxe de séjour Régionale	Montant total de la taxe de séjour perçu (€) J= G+H+I	Nombre de personnes exonérées	Nombre de nuitées réalisées exonérées	Motif d'exonération
PÉRIODES DE LOCATION		Montant de la location A	Nombre de personnes payantes B	Montant de la nuitée par personne C=A/B	Taux de la taxe de séjour selon délibération D	Tarif de la taxe de séjour par nuitée par personne (*) E=(CxD)/100	Nombre de nuitées réalisées F	Montant de la taxe de séjour G = ExFxB	Taxe additionnelle de 10% H=(Gx10)/100	Taxe additionnelle de 15% I=(Gx15)/100						
Exemple - Du 20/09	au 15/10	250,00 €	2	75,00 €	8%	1,50 €	5	25,00 €	1,50 €	2,25 €	18,75 €	2	10	personnes mineures		
Du	au				5%											
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
TOTAUX																

(*) montant plafonné à 4€ par nuitée par personne

B - COLLECTE PAR PLATEFORMES (Air B&B, PAP, etc...)										Taxe de séjour communale	Taxe de séjour Départementale	Taxe de séjour Régionale	Montant total de la taxe de séjour perçu (€) J= G+H+I	Nombre de personnes exonérées	Nombre de nuitées réalisées exonérées	Motif d'exonération
PÉRIODES DE LOCATION		Montant de la location A	Nombre de personnes payantes B	Montant de la nuitée par personne C=A/B	Taux de la taxe de séjour selon délibération D	Tarif de la taxe de séjour par nuitée par personne (*) E=(CxD)/100	Nombre de nuitées réalisées F	Montant de la taxe de séjour G = ExFxB	Taxe additionnelle de 10% H=(Gx10)/100	Taxe additionnelle de 15% I=(Gx15)/100						
Du	au				5%											
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
Du	au															
TOTAUX																

(*) montant plafonné à 4€ par nuitée par personne

Fait à _____ Le _____

Signature _____

Document à retourner la première semaine de janvier 2022 à la Mairie de Montlhéry, Service finances, 1 rue Blanche de Castille 91310 MONTLHERY
Rappel : Ne pas joindre votre règlement avec le formulaire de déclaration - Attendre la réception du titre de recette émis par la Commune.

- Rappel des exonérations applicables pour les personnes assujetties à la taxe de séjour au réel (art. L. 2333-31 du CGCT) :
- Les personnes mineures,
 - Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la Commune de Montlhéry,
 - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou de logement temporaire.